

à Port Réunion

ESCALE



**Premiers chantiers
sur le dock Titan**
Pages 4 et 5

**Nouvelles perspectives
pour la pêche**
Page 7

Métier :
**Transports Camalon,
une entreprise familiale**
Page 23

**La Réunion,
point d'appui
stratégique pour
la Marine nationale**

Pages 11 à 18

Sommaire

Éditorial

3

Actualités

4 à 10

- Premières opérations commerciales sur le dock Titan
- Trois dock masters formés
- « Jouer collectif »
- Le Cluster maritime en assemblée générale
- Ils ont visité Port Réunion
- Les femmes à l'honneur
- Pêche : les aides au renouvellement des flottes enfin autorisées
- Un prix international pour un produit de Reunimer
- L'organigramme du Grand Port Maritime évolue
- Premier Conseil de surveillance post élections municipales
- Les salariés du Grand Port en assemblée générale
- Réflexion collective sur les métiers maritimes de demain
- Les acconiers français en assemblée générale à la Réunion
- Transport et logistique : rencontre école-entreprise

Dossier

11 à 18

La Réunion, point d'appui stratégique pour la Marine nationale

Bienvenue à...

19

- Emmanuelle Hoareau, directrice commerciale et relations clients au Grand Port Maritime de La Réunion
- Henry Hippolyte, représentant de la ville du Port au Conseil de surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion

Transitions

20 à 21

- Les remorqueurs à l'heure de la transition numérique
- Électricité à quai : un projet pour le poste 8
- Première escale du Höegh Rainbow, propulsé au GNL
- Décarbonation des navires : le pilotage se positionne

Croisières

22

Bilan de la saison 2025-2026

Métier

23

Les transports Camalon, une entreprise familiale

Le port en images

24

Journée de la Mer, 12^e édition

Escale à Port Réunion est une publication du Grand Port Maritime de La Réunion
Directeur de publication : Julien Dujardin
Coordinatrice : Géraldine Palama
Rédacteur : Bernard Grollier
Photos : Éric D'Zoao, sauf mention contraire
Mise en page : La rue Michel

Éditorial

Un paysage portuaire en mutation

Escale à Port Réunion consacre le dossier de ce numéro à la Marine nationale, l'une des composantes majeures de notre communauté portuaire. Le Grand Port Maritime entretient une relation étroite avec le commandement de la base navale afin de répondre au mieux à ses besoins, appelés à croître dans les années à venir. Déjà en 2025, un sixième navire militaire a été basé à La Réunion, dans une darse où la Marine dispose de cinq postes à quai. Une solution pragmatique et intelligente a été trouvée, en concertation avec la filière de la pêche australe, consistant à partager un quai entre les pêcheurs et les militaires, en fonction des escales et des priorités de chacun. Au cours de la prochaine décennie, la Marine accueillera dans sa flotte à La Réunion des corvettes hauturières plus grandes que les frégates qu'elles remplaceront. Nous continuerons à miser sur la mutualisation des espaces à quai pour que chacun y trouve sa place.

Ces derniers mois ont également été marqués par l'entrée en service de notre dock Titan et les premières opérations de mise au sec de navires. Le service de soutien de la flotte de la Marine nationale et les armements privés ont bien compris les avantages de réaliser leurs opérations de maintenance et d'entretien sur l'île plutôt qu'à l'étranger. Nous nous félicitons de contribuer à la structuration d'une filière performante de réparation navale. Les entreprises réunionnaises sont aujourd'hui en mesure de susciter l'intérêt d'armements extérieurs pour effectuer l'arrêt technique de leurs navires à La Réunion. Le Grand Port Maritime a déjà reçu des manifestations d'intérêt dans ce sens et nous ne doutons pas que notre île trouvera bientôt sa place sur la carte internationale de la réparation navale.

Sur le plan interne, le Grand Port Maritime a fait évoluer son organigramme depuis le 1^{er} juin, guidé par un objectif global : la sécurité. Notre nouveau service de Maintien en conditions opérationnelles, dont la responsabilité est confiée à Éric Barbin, vise à garantir la continuité des flux et la sécurité des opérations réalisées avec nos équipements, notre infrastructure et notre outillage. La raison d'être de Port Réunion est de sécuriser l'approvisionnement de l'île. Pour répondre à cette mission essentielle, notre nouveau département Investissements et maîtrise d'ouvrage, dirigé par Mazarine Camalon, a pour ambition de porter nos projets et de s'assurer que notre port offre tous les services qui sont attendus par ses clients, en s'adaptant dans les meilleurs délais aux évolutions des besoins du territoire.

Enfin, la création d'une direction commerciale et relations clients, confiée à Emmanuelle Hoareau, vise à renforcer notre écoute de tous les acteurs de la chaîne du transport et de l'économie réunionnaise.

Insensiblement, le paysage portuaire se transforme. Les mutations macro-économiques et les évolutions géopolitiques s'imposent à nous, mais nous avons aussi l'ambition d'être un acteur du changement, pour mieux servir La Réunion.



Julien Dujardin,
Président du directoire
du Grand Port Maritime de La Réunion

Premières opérations commerciales sur le dock Titan

Après une manœuvre-test en février avec l'Albius, palangrier de l'armement Sapmer, une première opération commerciale de réparation navale a été réalisée au moyen du dock Titan, du 16 avril au 28 mai. Le Champlain, bâtiment de soutien de la Marine basé à La Réunion, a fait l'objet d'importants travaux d'entretien orchestrés par Piriou. Le groupe de Concarneau est titulaire, avec Naval Group, du marché d'entretien des quatre bâtiments de soutien et d'assistance outre-mer de la Marine. Le marché a été signé avec le Service de soutien de la flotte, en charge du maintien en conditions opérationnelles des navires militaires français.

Dans le cadre de cet arrêt technique majeur, le Champlain, navire de 62 mètres et de 1 500 tonnes, a accueilli à son bord différents corps de métiers (électriciens, mécaniciens, chaudronniers, peintres...) qui lui ont « redonné 10 années de vie », selon son commandant, le capitaine de corvette Augustin de Cordoue.

Les hélices et les safrans ont été démontés et nettoyés, les pièces d'usure remplacées. Le Champlain a également reçu des nouveaux équipements, notamment une caméra haute définition placée au sommet de sa structure, qui lui sera très utile lors des opérations de lutte contre les trafics illicites, qui fait partie de ses missions. Le bâtiment de soutien peut également être appelé à ravitailler les Îles Éparses, lutter contre des pollutions, mener des actions de police des pêches...



Le Champlain mis à sec sur le dock Titan, le 16 avril.

Au terme de ce premier arrêt technique réussi, le général Jean de Monicault, commandant supérieur des Forces armées de la zone sud de l'océan Indien, s'est félicité de pouvoir disposer, avec le dock Titan, d'« une capacité nouvelle d'autonomie stratégique » à La Réunion, « plateforme essentielle des Forces armées pour répondre aux crises et garantir la sécurité des routes maritimes ». La disponibilité, à Port Réunion, d'un dock flottant de 120 mètres pouvant sortir de l'eau des navires jusqu'à 4 600 tonnes présente un intérêt majeur pour la Marine comme pour les armements réunionnais : en choisissant d'y faire réaliser leurs arrêts techniques, ils n'auront plus à mobiliser des équipages loin de leurs bases, sur des chantiers à l'île Maurice, en Afrique du Sud ou dans l'Hexagone.

Une deuxième opération de réparation navale a été effectuée sur le dock Titan du 11 juin au 1^{er} juillet : le Cap Horn 1, palangrier de l'armement Sapmer, a été mis au sec pour des interventions sur la coque et les moteurs.



Mise à sec du Cap Horn 1, le 11 juin dernier. © K. Li-Hong-Wan



L'arrêt technique a redonné 10 ans de vie au Champlain. ©BG

Trois dock masters formés

Les manœuvres de mise à sec d'un navire à bord du dock Titan, puis de remise à l'eau, exigent des compétences très précises, mais il n'existe pas de diplôme de dock master, ni de formation sur catalogue. Il a donc été nécessaire d'organiser une formation sur mesure pour les futurs responsables d'opération du dock flottant. Des appels à candidature ont tout d'abord été lancés en interne au GPMDLR, en 2024. Cinq candidats se sont déclarés, trois ont été sélectionnés : Karim Goulam, Jérôme Hoarau et Alain Labonne.

« Notre organisation prévoit un titulaire et un suppléant au poste de dock master. Le troisième sera maintenu en compétences de manière à pouvoir intervenir à la manœuvre en cas de nécessité », précise Karine Li Hong Wan, responsable du service Littoral et maritime au Grand Port Maritime.

Les modules de formations se sont enchaînés, en 2025, pour les trois agents : à l'École d'Apprentissage Maritime pour la partie maritime et en formation continue au lycée Léon-de-Lépervanche pour la partie technique. Pour faire connaissance avec leur futur outil, ils sont partis au Cap,

en Afrique du Sud, où le dock était reconditionné. Ils ont ensuite été accueillis dans plusieurs ports partenaires (Rouen, Saint-Nazaire, Le Havre) pour se familiariser avec les manœuvres et la mise en œuvre de l'attinage, opération consistant à installer les supports des navires mis au sec sur un dock.

Les trois candidats ont ensuite opéré en conditions réelles sur la mise au sec de l'Albius, en février dernier, sous la supervision d'un dock master expérimenté mis à disposition par une filiale du groupe Piriou. Ils ont ensuite enchaîné sur les premières opérations commerciales.



Alain Labonne, Jérôme Hoarau et Karim Goulam.

« Jouer collectif »

La fin de l'arrêt technique du Champlain a donné lieu à une cérémonie officielle qui a permis aux autorités de mieux faire connaissance avec le nouvel outil du Grand Port Maritime. Plusieurs personnalités ont pris la parole à cette occasion. Shenaz Bagot, présidente du Conseil de surveillance du Grand Port Maritime, a insisté sur le nécessaire engagement de toutes les parties prenantes pour structurer la filière réunionnaise de réparation navale. « C'est en jouant collectif que nous pourrions pleinement valoriser cet outil », a-t-elle déclaré, tout en saluant le « soutien essentiel apporté par la Région » pour faire aboutir le projet d'acquisition du dock flottant, avec l'appui de l'Union européenne.

« Port Réunion doit être le plus performant possible sous peine d'être marginalisé, a pour sa part commenté Huguette Bello, présidente du Conseil régional. La compétition internationale est redoutable, nous avons des armes pour rivaliser. Le dock Titan offrira des opportunités économiques considérables ».

« Pendant longtemps, les bâtiments de la Marine étaient obligés d'aller se faire réparer ailleurs, ce qui représentait une perte d'activité et de valeur pour La Réunion, a souligné Vincent Faujour, président du groupe Piriou, en visite sur l'île. Il fallait de l'audace pour investir dans un outil aussi structurant, qui doit devenir un accélérateur pour tout l'écosystème maritime réunionnais. Nous devons changer d'échelle ».



Les officiels devant le dock Titan, le 27 mai.

Le Cluster maritime en assemblée générale

de La Réunion s'est tenue le 28 mai dernier au club house du Club nautique de l'Ouest, à Saint-Gilles-les-Bains. Loïc Le Foulgoc, secrétaire général de l'association, a fait le point sur plusieurs dossiers en cours, dont la deuxième phase de l'étude sur la possibilité de décarbonation des navires opérant à La Réunion (projet Decarena) et la nécessaire actualisation du baromètre de l'économie bleue réunionnaise, dont les données initiales datent de 2022.

Le Cluster maritime a également le projet d'organiser à La Réunion les 2e Assises de l'économie maritime indopacifique, après une première édition qui s'était tenue en 2023 en Nouvelle-Calédonie. Ces rencontres, qui accueilleraient notamment des participants mahorais et néo-calédoniens, sont prévues en novembre prochain.

L'association s'investit en parallèle dans différents projets partenariaux qui ont été rappelés lors de l'assemblée générale. Le Cluster maritime accompagne ainsi l'Institut Bleu dans la création de l'annuaire de l'économie bleue, une plateforme en ligne destinée à rassembler et mettre en réseau l'ensemble des acteurs de l'économie bleue réunionnaise. Mélanie Huitric, chargée de mission à l'Institut Bleu, a annoncé la mise en ligne prochaine de la plateforme sur le site www.institutbleu.re. À date, une soixantaine d'entreprises et d'associations étaient déjà inscrites dans l'annuaire et les autres sont invitées à le faire ! La plateforme proposera une présentation alphabétique et thématique de ses membres, ainsi qu'un agenda partagé et des informations sur les financements accessibles aux acteurs de l'économie bleue.

En fin d'assemblée, le GRETA Réunion – l'organisme de l'Éducation Nationale qui conçoit et réalise des formations pour adultes dans de nombreux métiers – a présenté à l'assistance le projet d'ouverture d'une formation en alternance pour l'obtention d'un Certificat de Spécialisation Opérateur Polyvalent en Interventions Subaquatiques, jusqu'à 40 mètres de profondeur. Cette formation, organisée en partenariat avec Escapade plongée et l'École d'Apprentissage Maritime, pourra être suivie en formation continue et en apprentissage.

Au terme de l'assemblée générale, Frédéric Royer a été réélu président du Cluster maritime, qui compte à ce jour 46 membres (+65% depuis 2011, année de sa création). En 2027, le Cluster maritime français fêtera ses vingt ans et entreprendra un tour de France pour célébrer cet anniversaire. Une étape à La Réunion est annoncée.

Ils ont visité Port Réunion

Le Grand Port Maritime accueille régulièrement des délégations locales, métropolitaines ou internationales afin de visiter les installations portuaires. Au cours des derniers mois, Port Réunion a notamment suscité l'intérêt du Conseil économique social et environnemental de La Réunion (CESER), de la Caisse régionale du Crédit agricole Réunion-Mayotte ou encore des étudiants de l'École de Gestion et de Commerce.

Le 28 avril, Son Excellence Yann Pradeau, ambassadeur de France au Mozambique et en Eswatini, a d'autre part rendu une visite de courtoisie au Grand Port Maritime et une délégation économique indienne a été accueillie le 30 avril, en collaboration avec la Ville du Port (photo ci-dessous).



Les femmes à l'honneur

Le Grand Port Maritime n'a pas manqué de célébrer la Journée internationale des droits des femmes, en mars dernier. Le 9 mars, une vingtaine de collaboratrices se sont réunies pour une matinée dédiée à la place des femmes dans le monde professionnel. Deux intervenantes engagées, Claudie Junon, secrétaire générale du groupe Adame, et Claudette Vaïtilingom, journaliste à Réunion la 1ère, ont partagé leurs expériences. La matinée s'est prolongée avec la visite du terminal sucrier (photo ci-dessous) et du nouveau dock flottant.

Le 24 mars, une trentaine d'étudiantes en BTS Transport et Logistique ont ensuite été accueillies pour une immersion au cœur des métiers portuaires, avec des visites d'installations et des échanges avec des professionnelles.



Pêche : les aides au renouvellement des flottes enfin autorisées



Plusieurs catégories de bateau pourront être aidées.

La Commission européenne a validé le 31 mars l'ouverture des aides à la modernisation pour 16 catégories de navires de pêche ultramarins, dont 4 à La Réunion : les bateaux mesurant jusqu'à 10 m de long, les 10-12 m, les 18-24 m et les 24-40 m. Dès lors, les pêcheurs concernés pourront bénéficier d'aides directes, pour les deux segments des bateaux les plus petits, et de mesures de défiscalisation à hauteur de 33% pour les deux segments de plus grandes longueurs.

« C'est une victoire pour beaucoup de nos pêcheurs d'Outre-mer, qui attendaient depuis trop longtemps les moyens de renouveler leurs outils de travail. Nous continuerons d'agir pour ouvrir de nouveaux segments en 2027 et plus largement garantir un cadre européen qui permette de moderniser la flotte », a déclaré Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche.

Pour Gérard Zitte, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de La Réunion, il s'agit d'une « victoire collective » obtenue grâce à la mobilisation conjointe des professionnels et des pouvoirs publics.

Les aides n'étaient plus autorisées depuis le 30 juin 2009 par la réglementation européenne. Un long travail visant notamment à démontrer que les ressources ciblées par les pêcheurs ultramarins sont à l'équilibre a dû être mené pour faire bouger les lignes et avancer les négociations.

Les aides seront apportées par l'État et la Région, à parité. Elles seront plafonnées à 60% de l'investissement. Une enveloppe de 6,9 millions d'euros est d'ores et déjà annoncée à destination des petites unités. Nombre de bateaux de la petite pêche réunionnaise sont aujourd'hui considérés comme insuffisamment sécurisés et rentables. Les aides permettent d'envisager leur remplacement par des bateaux neufs.

« C'est une victoire qui engage et qui oblige, commente Ludovic Courtois, secrétaire général du CRPMEM. Le plus dur commence. Pour tenir les engagements que nous avons pris, il nous faut d'abord identifier les modèles de bateaux les plus adaptés, trouver les places de port pour ces futurs bateaux et surtout les 40% d'autofinancement nécessaires. Les bateaux actuels conservent une certaine valeur, nous réfléchissons à les repositionner ailleurs, pourquoi pas à Mayotte où les conditions de mer sont plus favorables. Pour le renouvellement, plusieurs conditions devront être réunies. La collaboration de l'État et de la Région sera évidemment indispensable mais il nous faudra également restructurer la filière d'écoulement du poisson. Si les bateaux de demain pêchent davantage, ces nouvelles prises devront trouver leur place sur le marché local ».

Un prix international pour un produit de Reunimer

Reunimer a remporté le prix de l'innovation aux Seafood Global Awards 2026, organisés en avril à Barcelone dans le cadre du Seafood Expo Global, le rendez-vous mondial incontournable de la filière des produits de la mer. Le groupe réunionnais s'est distingué avec son gravlax de marlin, qui revisite la tradition nordique du gravlax.

Le jury a salué une approche culinaire originale et maîtrisée – un poisson délicatement salé, assaisonné d'aneth et d'épices, révélant une texture dense, fondante et une signature gustative raffinée, sans additif ni conservateur – mais aussi la qualité du marlin, poisson sauvage issu d'une pêche sélective.

La recette a été distinguée parmi la quarantaine de produits qui étaient présentés pour ce concours, dans un secteur largement dominé par de grands industriels européens et internationaux. Le concours évalue les produits selon des critères exigeants : goût, innovation, potentiel marché, praticité et qualité globale.

Le gravlax de marlin est déjà présent dans les linéaires de plusieurs grandes et moyennes surfaces réunionnaises.



Le gravlax de marlin du groupe réunionnais a été primé.
©Reunimer

L'organigramme du Grand Port Maritime évolue

Outre la Direction commerciale et relations clients, créée le 1^{er} juin et confiée à Emmanuelle Hoareau, deux autres fonctions ont fait leur apparition dans l'organigramme du Grand Port Maritime à la même date. Afin de mieux articuler conduite des projets et politique d'investissement, un département Investissements et maîtrise d'ouvrage a vu le jour. Il a été confié à Mazarine Camalon, qui rejoint également le comité de direction. Ingénieure issue de l'École Nationale de l'Aviation Civile, titulaire d'un MBA de l'IFG Executive, elle a développé une expertise solide dans la conduite de projets complexes, à l'interface entre technique, exploitation et réglementation. Mazarine a rejoint le Grand Port Maritime en 2022, où elle a piloté des opérations structurantes d'infrastructures et d'équipements portuaires.

La création d'un service Maintien en conditions opérationnelles vise pour sa part à garantir la fiabilité et la performance de l'outil industriel du Grand Port Maritime. Éric Barbin, qui œuvre au sein de l'établissement depuis 2012, en est un fin connaisseur. La responsabilité de ce service lui revient logiquement. Ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, il capitalise plus de 25 ans d'expérience dans les infrastructures et les réseaux techniques.



Mazarine Camalon



Éric Barbin

Premier Conseil de surveillance post élections municipales

Le Conseil de surveillance qui s'est tenu le 16 juin dernier était le premier organisé depuis les élections municipales et territoriales de mars dernier. Après ces scrutins, un seul changement est à signaler : Olivier Hoarau ne représente plus la commune du Port, dont il est maire, son conseiller municipal Henry Hippolyte (voir page 19) lui succède. Les autres représentants des collectivités sont Huguette Bello (Région), Emmanuel Séraphin (Territoire de l'Ouest) et Jean-Yves Langenier (Département). L'État est pour sa part représenté par le préfet Patrice Latron, Christelle Portier (Finances publiques), Nicolas Le Bianic (Direction de la Mer) et Éric Batailler (DEAL). Jean-Michel Payet,

Sylvio Lérivain et Jean-Pierre Toinette représentent le personnel. Le Conseil de surveillance accueille également six personnalités qualifiées : Shenaz Bagot, sa présidente, Anita Germond, Élisabeth Péguillan, Jean-Pierrick Robert, Johnny Grindu et Bernard Robert (CCIR).



Le Conseil de surveillance du 16 juin.

Les salariés du Grand Port en assemblée générale

La première assemblée générale du personnel du Grand Port Maritime de La Réunion pour l'année 2026 s'est tenue le 18 juin dernier, en présence de Shenaz Bagot, présidente du Conseil de surveillance, et de Julien Dujardin, président du directoire. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour : la présentation des comptes et du bilan 2025, le contexte géopolitique et ses impacts sur le trafic maritime dans la région océan Indien, ainsi que les temps forts de l'année 2026 par direction sectorielle.

Les nouvelles fonctions stratégiques opérationnelles depuis le 1^{er} juin (Direction commerciale et relations clients, voir page 19, Département investissements et maîtrise d'ouvrage et service Maintien en conditions opérationnelles, ci-contre), ont également été présentées à cette occasion. Cinq agents ont d'autre part fait l'objet d'un portrait, pour mieux faire connaître leurs métiers.

La prochaine assemblée générale est prévue en décembre.



L'assemblée générale du 18 juin.

Réflexion collective sur les métiers maritimes de demain

« Océan Indien 2030 : quels métiers, quelles compétences maritimes ? ». C'était l'intitulé du séminaire organisé les 3 et 4 juin derniers par l'École d'Apprentissage Maritime de La Réunion, avec le soutien méthodologique de l'Institut Prospective et Management. Pendant deux jours, 120 professionnels du monde maritime et de la formation, représentants des collectivités, de la Marine nationale, de France Travail... ont réfléchi ensemble à ce que devra être l'offre de formation maritime, demain à La Réunion. La perspective de l'ouverture du lycée des métiers de la mer, à la rentrée 2027 au Port, était un motif supplémentaire de déclencher cet exercice d'intelligence collective.

Le séminaire a commencé par une série d'ateliers destinés à s'imprégner des réalités existantes et des perspectives dans différents domaines : la pêche et les ports, la cybersécurité maritime, la plaisance et le tourisme bleu, les enjeux énergétiques et de souveraineté, les clusters d'innovation.

Les échanges ont suivi, d'abord par petits groupes puis en séance plénière. À leur terme, plusieurs thèmes prioritaires de formation ont été identifiés : la maintenance industrielle (incluant la réparation navale), les métiers de la chaîne logistique (en intégrant les impacts de l'intelligence artificielle), la formation continue des décideurs, le management, la cybersécurité maritime et l'innovation. Pour chacun, des réponses doivent être apportées sur quels publics cibler, quel format de formation retenir, quelles perspectives de coopération à l'échelle de l'océan Indien ? La réflexion est amorcée, le travail est évidemment à continuer.



Le séminaire dédié aux formations maritimes a attiré 120 participants. ©ED

Ils ont dit



Olivier Hoarau, Nicolas Le Bianic, Wilfrid Bertile, Azmina Goulamaly. ©BG

Azmina Goulamaly, présidente de l'École d'Apprentissage Maritime :

« La mer doit devenir un véritable territoire de développement pour La Réunion. La mer transporte les marchandises, les données, les visions du monde. L'École d'Apprentissage Maritime de La Réunion était un peu isolée jusqu'à présent pour former aux métiers de la mer. L'EAM peut répondre très vite à des besoins très concrets, nous devons être très précis dans la compréhension des besoins. Aujourd'hui, le projet du lycée des métiers de la mer s'annonce très structurant et j'en suis heureuse ».

Wilfrid Bertile, conseiller régional :

« Pendant longtemps, les formations maritimes ont porté sur les métiers traditionnels de la marine marchande et de la pêche : la mécanique navale, la navigation. À l'horizon 2030, l'enjeu est de ne plus seulement former des marins et de répondre aux besoins de compétences

dans tous les métiers embarqués. Il faudra aussi former aux métiers portuaires et de la logistique, à la connaissance des ressources marines, à la transition énergétique et écologique dans le maritime, au numérique et à la cybersécurité. La Réunion doit se donner une ambition régionale dans tous ces domaines ».

Nicolas Le Bianic, directeur de la Mer Sud océan Indien :

« Il est important de continuer à former des marins à La Réunion. Alors que les outils de travail vont être renouvelés, nous devons nous projeter à l'horizon 2050. Le futur campus des métiers de la mer, auquel sera notamment associé l'Université, doit tirer vers le haut le niveau des formations maritimes. La formation professionnelle maritime doit répondre aux attentes concrètes des acteurs de l'économie bleue, en s'intéressant notamment aux projets des armements. Des champs nouveaux s'ouvrent, dans la technologie, la protection de l'environnement, le nautisme, les ports, la coopération régionale... Nous devons identifier les demandes de formation correspondantes ».

Olivier Hoarau, maire du Port :

« L'École d'Apprentissage Maritime est une véritable institution dans la ville du Port, depuis soixante ans. En 2030, elle devra être plus que jamais l'établissement de formation maritime de référence à La Réunion. Les transformations en cours au sein de l'économie bleue vont générer de nouveaux besoins de compétences, auxquels il faudra répondre avec une offre de formation cohérente, visible et complémentaire. L'EAM, le lycée Léon-de-Lépervanche, le futur lycée des métiers de la mer et les organismes de formation privés doivent pour cela travailler ensemble ».

Les acconiers français en assemblée générale à La Réunion

L'Union nationale des industries de la manutention dans les ports français (Unim) a tenu son assemblée générale annuelle fin juin à La Réunion. L'organisation socio-professionnelle est une des plus anciennes de France : elle a été créée en 1906 et compte aujourd'hui une centaine d'adhérents, opérant dans une trentaine de ports français.

21 d'entre eux étaient représentés à l'assemblée générale : « c'est un honneur et une responsabilité », a commenté Jean Brac de La Perrière, président du Groupement des entrepreneurs de manutention de Port Réunion et représentant de l'Unim sur l'île.

Deux tables rondes étaient organisées dans ce cadre le 26 juin dans un hôtel de la côte Ouest. La première était consacrée à la gouvernance portuaire et à la répartition du pouvoir de décision entre la puissance publique et les entreprises privées.

La seconde a permis d'aborder un sujet au cœur de l'actualité : le renforcement de la lutte contre le narcotrafic et ses conséquences dans les ports français. Les conditions d'accès aux zones portuaires les plus sensibles ont en effet été durcies et les entreprises de manutention sont particulièrement concernées par cette loi dont les décrets d'application n'étaient pas tous publiés au moment de ces échanges.

Les discussions ont également porté sur les coûts des contrôles renforcés, que les acconiers n'aimeraient pas avoir à supporter. Il a notamment été rappelé que la mise en service d'un scanner mobile au port Est en début d'année a nécessité des ajustements de procédures pour que les conteneurs ciblés par ces contrôles ne soient pas immobilisés trop longtemps.

L'avenir de Port Réunion a d'autre part été évoqué, en présence des représentants de la Région, du Département et du Territoire de l'Ouest.

Julien Dujardin, président du directoire du Grand Port Maritime, a rappelé que Port Réunion devait se préparer à accueillir des porte-conteneurs toujours plus grands afin de maintenir les dessertes directes opérées par MSC, Maersk et CMA-CGM.

« Il faudra peut-être faire évoluer notre modèle et trouver un mix d'investissements publics et privés, dans un projet partagé », a-t-il souligné.



Louis Jonquière, président de l'Unim. © Pierre Marchal

Transport et logistique : rencontre école-entreprise

Le Comité École-Entreprise (CEE) Ouest a organisé le 29 avril dernier une rencontre dédiée au secteur du transport et de la logistique, dans les locaux du Grand Port Maritime. À travers ce type d'évènement, baptisé Café Éduc Éco, le CEE œuvre à renforcer les liens entre les entreprises et le monde de l'éducation, autour d'un objectif commun : mieux préparer les talents de demain aux enjeux des différents secteurs économiques.

Les échanges avaient plusieurs buts : favoriser l'interconnaissance entre établissements de formation et entreprises du secteur transport-logistique, mettre en regard l'offre de formation existante et les attentes du monde économique, faire émerger des leviers concrets de coopération. Des représentants de plusieurs établissements du Port et de La Possession étaient présents (lycées Jean-Hinglo et Moulin-Joli, collège Titan), ainsi que des représentants de la préfecture et de la mairie du Port, de Vindémia-GBH, de Piriou, aux côtés de Philippe Leleu, président de l'Union Maritime Interprofessionnelle de La Réunion et d'Anita Germond, référente RSE au Conseil de surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion.



Table ronde organisée à l'occasion de l'assemblée générale de l'Unim. © Pierre Marchal

Dossier

LA RÉUNION, POINT D'APPUI STRATÉGIQUE



La Réunion, point d'appui stratégique pour la Marine nationale

La base navale du Port soutient les six navires militaires basés à La Réunion. Elle emploie au total 550 personnels, civils et militaires.

La base navale « Port-des-Galets » est une petite ville dans la ville, à l'arrière de la darse militaire du port Ouest. Six navires de la Marine nationale y sont stationnés entre deux missions, sur cinq postes à quai. « Nous avons une convention avec les armements de pêche, sous l'égide du Grand Port Maritime, pour occuper simultanément un poste proche », précise le Capitaine de Vaisseau Jean-Philippe Rigault, commandant de la base depuis juillet 2025 et précédemment commandant adjoint navire sur le porte-avions Charles-de-Gaulle.

Après Toulon et Brest, La Réunion est le troisième port militaire français et prend une importance grandissante dans la politique de défense à mesure que la France déploie sa stratégie indopacifique. Son volet militaire s'appuie notamment sur les Forces Armées de la Zone Sud Océan Indien, dont la Marine nationale est la composante maritime.

Une centaine de marins assurent le soutien portuaire aux navires.

Au total, 550 civils et militaires travaillent et circulent sur les 3,2 hectares de la base, qui abritent différents services et directions : le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross), les antennes du Service de soutien de la Flotte, de la direction d'appui au numérique zonale, de la gendarmerie maritime, du service de Santé des armées, du groupe de soutien de la base de défense ou du service des infrastructures de la Défense.

La base navale accueille également la Flottille de Réserve Maritime, composée d'une quarantaine de réservistes, dont le nombre est appelé à doubler dans les prochaines années. De même, le bureau de recrutement de la Marine nationale se trouve dans l'enceinte de la base. La Réunion est le troisième site de recrutement de la Marine en France. Jusqu'à 150 Réunionnais y signent un contrat d'engagement tous les ans. La Marine mène de nombreuses actions de sensibilisation auprès de la jeunesse locale, pour mieux faire connaître ses 80 métiers et attirer des talents vers les nouvelles spécialités, notamment celles du numérique ou des drones.

« L'océan Indien est une zone à enjeux »

Quelle est l'importance stratégique de La Réunion pour la Marine nationale ? Trois questions au Capitaine de Vaisseau Jean-Philippe Rigault, commandant de la base navale de Port-des-Galets.



Comment s'articule l'action de la Marine nationale et celle des Forces Armées de la Zone Sud Océan Indien ?

Commandant Rigault : « Nous sommes la composante maritime des Fazsoi, aux côtés de l'armée de l'air basée à Gillot et du 2^e RPIMa, à Pierrefonds. Les forces françaises de la zone sont placées sous l'autorité du commandant supérieur des Fazsoi, actuellement le général de division Jean de Monicault. Pour tous les sujets maritimes, mon chef organique est l'amiral Nicolas Vaujour, chef d'état-major de la Marine nationale, basé à Toulon ».

Quel rôle joue la base navale de La Réunion dans la stratégie indopacifique de la France ?

« La Réunion est le seul point d'appui français solide entre Toulon et Nouméa, la Marine comptant également des bases à Djibouti et à Abu Dhabi. Les Fazsoi peuvent y accueillir des compléments de forces si nécessaire. Les enjeux mondiaux se sont déplacés vers la zone indopacifique, où tous les pays cherchent à sécuriser les routes maritimes pour protéger leurs intérêts. L'océan Indien est une zone à enjeux où tous nos compétiteurs sont présents. Les détroits de l'Indopacifique – Malacca, Lombok, la Sonde – sont des zones géostratégiques sensibles où la liberté de navigation doit être défendue. C'est aussi le cas du sud-ouest de l'océan Indien. L'insécurité en Mer Rouge a fait prendre conscience de l'importance de La Réunion. Nous sommes sur l'autoroute entre le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Malacca, où le trafic a doublé. Et le trafic dans le canal du Mozambique, où la France compte d'importantes zones économiques exclusives, est aujourd'hui équivalent à celui du Pas-de-Calais ».

Quelles sont les évolutions prévues de la base navale au cours des prochaines années ?

« La loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit un renforcement des forces françaises, y compris en Outre-mer. Les Fazsoi sont concernés par cette tendance. La base navale de La Réunion a accueilli un 6^e bâtiment en 2025, le Patrouilleur Outre-Mer Auguste Techer. Le format restera à 6 navires. Un deuxième POM, le Félix Éboué, est attendu en 2027, il remplacera le Malin. Vers 2033, il est d'autre part prévu de remplacer les frégates Floréal et Nivôse par des corvettes hauturières de plus grandes dimensions. En parallèle, les infrastructures de la base navale seront renforcées ».

La Marine fête ses 400 ans

Une série d'événements jalonne l'année anniversaire de la Marine, à La Réunion comme partout en France.

En 1626, le Parlement promulguait l'édit de Saint-Germain, l'acte fondateur de la Marine royale, faisant du cardinal de Richelieu « le Grand maître et surintendant de la navigation en France ». Les bases de ce qui allait devenir la Marine nationale étaient posées. 400 ans plus tard, cet anniversaire est dignement fêté, en France hexagonale comme en Outre-mer. Depuis le mois de janvier, différents événements ont déjà été organisés, notamment en direction de la jeunesse. Des élèves et des lycéens ont ainsi embarqué à bord du Champlain, pour une matinée à la mer. Le 28 février, des jeunes participants à la Préparation militaire marine et à des classes de défense (voir page 17) ont été conviés à une « journée jeunesse et territoire au large », à la grotte du Peuplement (Saint-Paul). D'autres ont participé à un exercice d'évacuation de civils en situation de crise, avec les marins du Floréal. Les 400 ans de la « Royale » seront encore célébrés à plusieurs reprises jusqu'à la fin de l'année.



Six bâtiments basés à La Réunion

La base navale de La Réunion assure le soutien de six navires de la Marine nationale, stationnés entre deux missions dans la darse militaire du port Ouest.

Au cours des derniers mois, d'importantes quantités de stupéfiants ont été découvertes à bord de bateaux, dans le sud-ouest de l'océan Indien, par des bâtiments de la Marine nationale basés à La Réunion. Ces opérations spectaculaires, suivies de la destruction immédiate des produits saisis, illustrent la place stratégique qu'occupe notre île pour lutter contre les trafics et faire respecter le droit et les conventions internationales dans cette partie du monde.

Elles permettent à la Marine d'affirmer la souveraineté française dans les vastes zones économiques exclusives autour de La Réunion, des Îles Éparses et des Terres australes et antarctiques françaises.

Gros plan sur chacun des six bâtiments de la Marine basés dans la darse Foucque, au sein de l'enceinte militaire du port Ouest.

L'Astrolabe, patrouilleur polaire

L'Astrolabe est un navire brise-glace dont la construction a été cofinancée par le ministère de la Défense, l'administration des Terres australes et antarctiques françaises et l'Institut polaire français. Armé en 2017, il effectue deux types de missions. Pendant l'été austral, de novembre à février, il transporte du fret et des passagers entre la Tasmanie (Australie) et la base scientifique française Dumont-d'Urville, en terre Adélie. Le reste de l'année, de La Réunion, il participe à l'action de l'État en mer et dans les eaux des Taaf et mène des missions de surveillance et de souveraineté dans l'océan Indien.



Le Malin, palangrier reconverti

Le Malin a une histoire un peu particulière : il s'agit d'un ancien bateau de pêche, arraisonné alors qu'il pêchait illégalement dans les eaux des Kerguelen. En 2005, la justice le confisque au profit de la Marine nationale, qui le transforme en patrouilleur de haute mer et le base à La Réunion en 2011. Ses capacités de levage et d'emport en soute peuvent être mises à profit lors de certaines missions, dans le cadre de l'action de l'État en mer.

Le Patrouilleur Outre-Mer Auguste Tcher

Le plus récent des bâtiments de la Marine basés à La Réunion est le Patrouilleur Outre-Mer Auguste Tcher, entré pour la première fois au port le 25 août 2025. Le patrouilleur, qui n'emporte pas de missiles ni d'artillerie, peut effectuer tout type de mission non conflictuelle : la surveillance des espaces maritimes français, la lutte contre les trafics illicites, la protection de la pêche, ainsi que l'appui aux opérations de secours en mer et aux interventions humanitaires.



Le Floréal et le Nivôse, frégates de surveillance

Les deux frégates de surveillance Floréal et Nivôse ont des missions variées : surveillance des espaces océaniques, lutte contre les trafics illicites et la piraterie, contrôle des zones économiques exclusives, police de la navigation et surveillance des pêches.

Équipées de canons et de mitrailleuses, elles peuvent embarquer un hélicoptère Dauphin, stationné entre deux missions sur la base aérienne de Gillot.

Le Champlain, bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer

Le Champlain est le « couteau suisse » de la Marine à La Réunion. Il mène des missions de lutte contre le narcotrafic et la pêche illégale et peut être utilisé pour ravitailler les Îles Éparses. Sa grue et sa vaste plage arrière permettent de manutentionner et transporter six conteneurs de vingt pieds. Le Champlain emporte également une embarcation capable d'accoster sur une plage, qui a notamment été utilisée à Mayotte après le passage du cyclone Chido fin 2024.

Aux ateliers, un concentré de compétences techniques

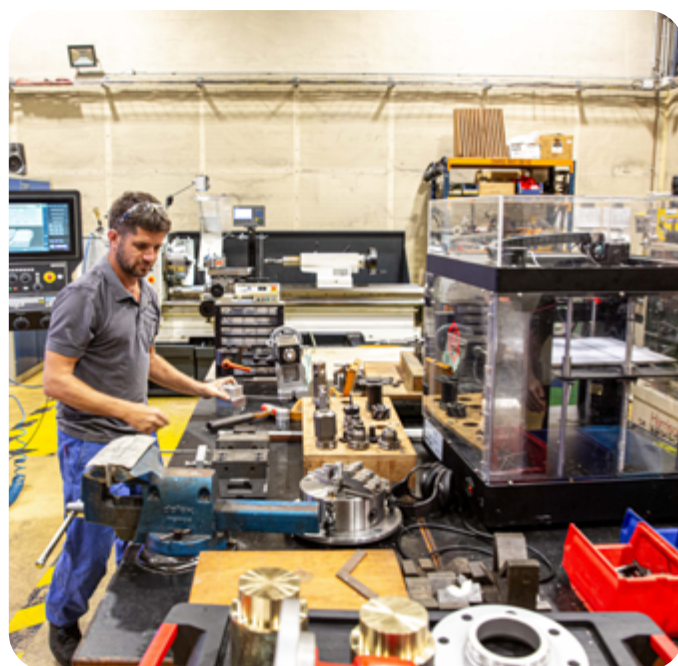
Les ateliers militaires, situés bord à quai, regroupent des compétences variées pour entretenir les bateaux basés à La Réunion. Ils emploient des marins, mais aussi des civils.

Les six navires de la Marine basés à La Réunion trouvent un soutien technique précieux dans des ateliers dotés d'équipements modernes et servis par des personnels expérimentés, militaires ou civils. Cet appui technique était apporté jusqu'en 2003 par un bateau-atelier, La Garonne. Il a été remplacé par des ateliers à terre, aménagés au rez-de-chaussée d'un vaste hangar bord à quai. L'étage du bâtiment abrite l'antenne locale du Service de soutien de la flotte, en charge du maintien en conditions opérationnelles des navires. Entité indépendante de la base navale, le SSF s'appuie à la fois sur un industriel titulaire d'un contrat et sur les moyens militaires de soutien, à savoir les ateliers réunionnais.

Ils sont respectivement consacrés à la mécanique générale, à la productique, à l'électricité, au froid, à la chaudronnerie, au charpentage, à la métrologie, à la voilerie, aux armes et aux équipements.



L'atelier électricité entretient et répare les moteurs électriques et les automates embarqués.



Moteurs, installations hydrauliques et frigorifiques, pompes, vannes... De nombreux matériels passent par l'atelier mécanique.



À l'atelier chaudronnerie, une table de découpe au laser de dernière génération.



L'atelier charpentage travaille le bois et les composites et répare les embarcations pneumatiques.



L'atelier voilerie vérifie et entretient les matériels de survie, les gréements, fabrique des bâches...

Dans la Marine, des métiers pour tous les profils

Le fonctionnement de la Marine nationale s'appuie sur les savoir-faire de plus de 80 métiers, qu'elle enseigne dans ses écoles. La Marine est aussi un immense centre de formation !

Sur les 87 métiers recensés à ce jour dans la Marine nationale, 83 sont accessibles via un recrutement à La Réunion. À terre ou à bord des navires militaires, de nombreuses spécialités sont requises : techniciens d'armement, de guetteurs de la flotte, de techniciens d'entretien et de maintenance des bâtiments, de manœuvriers, de combattants (les fusiliers marins), de pilotes de l'aéronautique navale. Mais aussi de spécialistes de la propulsion nucléaire, du numérique et de la cybersécurité, d'hydrographes et d'océanographes...

Mais encore de cuisiniers et d'aides de restauration, de gestionnaires de ressources humaines et d'assistants administratifs... et même de musiciens !

Les compétences acquises dans la Marine sont recherchées dans le civil. Elles garantissent des débouchés variés aux marins quittant l'uniforme.



Les métiers des matelots

Les matelots sont des membres d'équipage exerçant des fonctions techniques. Après quelques années de service, plus de 60% d'entre eux deviennent officiers marins (sous-officiers). Leurs spécialités sont nombreuses. Ils assurent le soutien administratif, la restauration des personnels. Ils peuvent être fusiliers marins ou marins pompiers. Sur le pont des navires, ils participent aux manœuvres d'appareillage, d'accostage, de ravitaillement à la mer, à la préparation et mise en place des aéronefs de la marine à bord des bateaux et à leur maintenance.

Les mécaniciens et électrotechniciens navals assurent la maintenance et le fonctionnement des moteurs de tous types. Des matelots sont spécialistes des radars, de l'informatique et des systèmes de transmission. Les guetteurs de la flotte, pour leur part, surveillent et contrôlent les approches maritimes du littoral français.



Officiers marins : des spécialités variées

Les sous-officiers de la Marine ont suivi des formations de techniciens et se perfectionnent dans leur métier au fil de leurs affectations. On les retrouve dans les métiers de la détection (exploitation et maintenance des radars et des sonars), des systèmes d'armes et munitions, de la maintenance navale, des systèmes d'information, des réseaux et des télécommunications.

Ils peuvent également être plongeur-démineur, fusilier marin, manœuvrier, navigateur timonier. Ou encore technicien aéronautique, contrôleur aérien, personnel navigant tactique. À terre, des officiers-marins sont comptables ou logisticiens, gestionnaires de ressources humaines, moniteurs d'éducation physique militaire et sportive, gérants d'établissement de restauration collective...

Des passerelles existent pour les officiers-marins désirant devenir officier, via un concours interne ou une sélection sur dossier.

Les fonctions des officiers

À l'école navale, les futurs officiers sont formés aux fonctions d'encadrement et de décision qui les attendent. Le volet scientifique de leur formation (mécanique, acoustique sous-marine, énergétique...) débouche sur la délivrance d'un titre d'ingénieur. Un officier de marine est à la fois un chef militaire, un professionnel de la mer et un spécialiste dans son domaine d'activité : conduite des opérations maritimes, énergie, propulsion, informatique, logistique, communication...

À la sortie de l'école et selon la filière de formation choisie, les officiers sont amenés à occuper des postes de commandement, en états-majors, de planification, d'expertise et de pilotage dans le domaine des opérations, de l'armement, du renseignement, des ressources humaines...

La réserve, indispensable soutien

Les réservistes de la Marine nationale sont aujourd'hui une centaine à La Réunion et leur nombre est appelé à augmenter, conformément aux objectifs du ministère des Armées.



Le 26 avril dernier, le capitaine de vaisseau de réserve Patrick Bouteiller a pris le commandement de la Flottille de Réserve Maritime (FRM) de La Réunion. Il connaît bien la base navale, pour l'avoir commandée de 2001 à 2003 puis s'être investi dans la gestion de la réserve de la Marine, en même temps que dans la coordination des stations de sauvetage en mer (SNSM) à La Réunion et à Mayotte.

La loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit une montée en puissance de la réserve afin d'atteindre le ratio d'un réserviste pour deux militaires d'active, dans toutes les armes, à l'horizon 2035. Dans la réserve opérationnelle de la Marine, leur nombre doit passer de 6 000 à 12 000 en 2030 et 15 000 en 2035.

Elle est composée de deux niveaux. Le niveau 1 regroupe des réservistes qui ont signé un contrat d'engagement d'un à cinq ans, pour un certain nombre de jours par an. Il s'agit d'anciens marins d'active ou de jeunes de moins de 30 ans, issus de la société civile et sans passé militaire. La réserve opérationnelle de niveau 2 est celle des militaires d'active qui ont quitté le service mais sont susceptibles d'être rappelés pendant cinq ans dans une FRM. Ces entités ont été constituées récemment, en Atlantique, en Méditerranée, en Manche-Mer du Nord et en Outre-mer pour encadrer cette montée en puissance. Celle de La Réunion a été créée le 1^{er} juin 2025. Elle est à ce jour la seule en Outre-mer et compte actuellement une quarantaine de réservistes.

L'escouade de réserve côtière se prépare

La Réunion a désormais son escouade de réserve côtière, bientôt dotée d'une embarcation semi-rigide pour remplir des missions de surveillance du littoral.

La loi de programmation militaire 2024-2030 comportait une innovation de taille : la création d'escouades de réserve côtière, en métropole comme en Outre-mer. Objectif : renforcer la présence de la Marine nationale sur tous les littoraux français et contribuer à la surveillance des approches maritimes, à la sauvegarde des personnes et des biens et à la protection de l'environnement. Pointe-à-Pitre et Nouméa ont déjà les leurs, celle de La Réunion a été officiellement créée le 1^{er} mars dernier et son commandement a été confié au capitaine de frégate de réserve Lionel Mathel le 23 avril.

Elle est actuellement constituée de 23 réservistes. Une trentaine d'autres seront recrutés en 2027 et son effectif doit atteindre, à terme, 70 personnes. Plus de la moitié des recrutements doit se faire localement. L'escouade sera dotée dès le mois de juillet d'une embarcation semi-rigide de 8,5 m propulsée par deux moteurs hors-bord de 150 cv. « Le bateau pourra être tracté sur une remorque et mis à l'eau à partir de plusieurs ports de l'île, nous sortirons au moins 150 jours par an, précise le maître principal de réserve Stéphane Bouet. Il sera également équipé d'un drone et embarquera quatre hommes pour chaque mission ».

« L'escouade est une unité autonome, placée sous l'autorité des Fzsoi et du préfet, ajoute le capitaine de frégate de réserve Lionel Mathel. Nos missions seront menées en concertation avec la Direction de la mer, la capitainerie de Port Réunion et la Réserve marine ».



Portes ouvertes à la jeunesse

La réserve opérationnelle de la Marine mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'initiation destinées à la jeunesse réunionnaise.

Afin de susciter des vocations, la Marine nationale est très active en direction de la jeunesse et sa réserve opérationnelle joue un rôle important dans ce domaine. « Ma mission consiste à donner aux jeunes l'envie de pousser la porte du bureau de recrutement, explique l'enseigne de vaisseau de 2^e classe Tibilip, chef du pôle Jeunesse au sein de la Flottille de Réserve Maritime de La Réunion. J'organise dans ce but des visites de la base et de bateaux, des stages de découverte pour les élèves de 3^e et de 2nde, des stages professionnalisants pour des lycéens en Bac Pro... Je me déplace également dans les établissements, au RSMA, chez les Apprentis d'Auteuil, dans les Missions locales, je crée des jeux pédagogiques... ».

Aux côtés du Rectorat et de l'Institut des hautes études de défense nationale, la Marine est partie prenante du « trinôme académique » instauré à la fin des années 1990, quand la conscription obligatoire a été supprimée, afin de maintenir le lien entre la jeunesse et son armée.



6 classes défense de la Marine

Le pôle formation de la FRM est également en charge de l'animation des 6 classes de défense dont la Marine est partenaire à La Réunion. Ce dispositif engage un groupe d'élèves et d'enseignants d'un établissement scolaire dans une convention de trois ans avec le trinôme académique, sur la base d'un projet pédagogique. L'objectif d'une classe de défense est de favoriser l'appropriation des valeurs républicaines et de développer la culture de l'engagement. Elle aide les enseignants à rendre concret l'enseignement de Défense et à mieux comprendre l'organisation et les missions des forces armées. Chaque classe est associée à une unité de la Marine basée au port. Elles sont réparties dans six lycées : Ambroise-Vollard (Saint-Pierre), Roland-Garros (Le Tampon), Antoine-Roussin (Saint-Louis), Paul-Vergès (Saint-Paul), Léon-de-Lépervanche (Le Port) et le lycée hôtelier de Plateau-Caillou.

Une Préparation Militaire Marine chaque année

La Marine organise en son centre Quartier-Maître Jean-Couturier la préparation militaire marine, une formation qui s'adresse chaque année à des élèves en fin d'études secondaires ou en début d'études supérieures. Une trentaine de postes sont ouverts par promotion, pour une soixantaine de candidatures en moyenne. La formation est répartie sur 8 week-ends pendant l'année scolaire, avec une nuit passée à la base, avant une semaine complète en mai. Les instructeurs sont des réservistes qui donnent aux stagiaires un premier aperçu du fonctionnement de la Marine nationale, de ses métiers et des perspectives qu'elle offre.



Le service national volontaire arrive

Supprimé à la fin du siècle dernier, le service national revient en 2026 sous forme volontaire. Il s'adresse principalement à des jeunes de 18 et 19 ans, avec un quota réservé aux 20-25 ans. Le nouveau service national prévoit une durée d'engagement de dix mois, dont une période de formation, au sein d'emplois qui viendront compléter les missions de l'armée d'active et de la réserve. La base navale a été désignée comme centre de formation du service national à La Réunion. En septembre, elle accueillera 30 appelés volontaires pour 36 jours de formation, à terre et sur les bateaux. Ils seront sensibilisés aux sujets de défense nationale et initiés aux métiers de la Marine, dans l'objectif de susciter leur engagement.



La Réunion, un vivier pour la Marine nationale

Chaque année, plus d'une centaine de jeunes Réunionnais signent un contrat d'engagement dans la Marine. Porte d'entrée : le bureau de recrutement implanté au sein de la base navale

Le bureau de recrutement de la Marine nationale du Port ouvre entre 400 et 500 dossiers de candidature chaque année. « La Réunion fait partie du top 5 de nos sites de recrutement, souligne le maître-principal Mathieu, chef du bureau. La plupart sont attirés par les voyages et intéressés par un embarquement. Ils viennent de tous les horizons et de tous les milieux sociaux, 17% des 150 recrues annuelles sont des femmes ».

Les jeunes intéressés par un parcours dans la Marine doivent commencer par s'informer sur le site www.lamarinerecrute.gouv.fr, où ils peuvent également solliciter un premier niveau de conseil. Ils seront ensuite conviés à une séance d'information collective puis à un entretien individuel, en vue de l'ouverture de leur dossier de candidature.

On entre dans la Marine pour devenir militaire du rang, sous-officier ou officier, après avoir franchi une première étape commune à tous les parcours : un entretien de présélection puis des tests d'évaluation sportifs, psychologiques et psychotechniques au terme desquels le contrat d'engagement peut être signé.

En fonction de son âge, de son niveau scolaire et de son projet, on est orienté vers une école de la marine, en métropole.

L'école des mousses, dès 16 ans

Située au Centre d'instruction naval de Brest, l'école des mousses accueille pendant un an des jeunes de 16 à 18 ans attirés par le monde de la mer. À l'issue, les mousses qui obtiennent leur « brevet d'équipage » peuvent signer un contrat d'engagement de quatre ans. Chaque année, entre 5 et 10 Réunionnais suivent cette voie. Le bureau de recrutement s'assure qu'ils disposent d'un point d'appui en métropole (parents ou amis) où passer les permissions.



L'école des matelots

L'école des matelots accueille, à Brest, Cherbourg et Toulon, des jeunes de 17 à 30 ans qui ont signé un contrat de 2 ou 4 ans – les Réunionnais optent le plus souvent pour 4 ans – et y suivent une formation professionnelle et qualifiante permettant d'exercer rapidement des métiers techniques, tout en expérimentant la vie en équipage. La formation militaire initiale dure 7 semaines puis 4 à 12 semaines de formation élémentaire au métier choisi.



L'école de maistrance

Implantée à Brest et à Saint-Mandrier, l'école de maistrance est la porte d'entrée dans une carrière d'officier marinier (sous-officier, dans la Marine nationale). Elle s'adresse à des bacheliers qui signent un contrat d'engagement de 10 ans, renouvelable tous les ans. 5 mois de formation initiale d'officier sont nécessaires avant d'intégrer une école spécialisée de la Marine, pour 4 à 12 mois selon la spécialité choisie.

L'école navale

Les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise – dans le domaine scientifique le plus souvent – peuvent être orientés vers le concours d'entrée à l'école navale de Brest, qui forme des officiers de marine. Les études durent 3 ans, les 6 derniers mois permettent d'appliquer les connaissances acquises à bord d'un bâtiment de la Marine (« mission Jeanne d'Arc »).

Quartier-maître de la flotte : premiers pas à La Réunion

Des Réunionnais ont la possibilité de s'engager dans la Marine sans quitter leur île, dans un premier temps. Ils ont entre 18 et 22 ans et signent un contrat d'engagement de deux ans comme quartier-maître de la flotte. Incorporés à la base navale du Port, ils suivent d'abord une initiation de six semaines assurée par un officier marinier réserviste. Ils reçoivent ensuite une affectation, au sein de la base ou sur un des navires stationnés à La Réunion. Au terme de leur contrat, la plupart reconduisent leurs engagements et partent se former dans l'Hexagone.

Bienvenue à...



Emmanuelle Hoareau

Directrice Commerciale et Relations Clients au Grand Port Maritime de La Réunion

« Je souhaite mettre mon expérience au service du Grand Port Maritime, avec une conviction forte : dans un territoire insulaire comme La Réunion, la qualité de la relation avec les clients et l'ensemble de la communauté portuaire est un levier essentiel de performance et de développement. » Le 1^{er} juin dernier, Emmanuelle Hoareau a pris ses fonctions de Directrice Commerciale et Relations Clients, à la tête d'une direction nouvellement créée au Grand Port Maritime.

Cette évolution traduit la volonté de renforcer la proximité avec les compagnies maritimes, les opérateurs et les partenaires économiques du territoire. « Le Port doit être à l'écoute, comprendre les attentes de ses clients, les accompagner dans leurs projets et jouer pleinement son rôle de facilitateur », souligne Emmanuelle Hoareau.

Portoise et profondément attachée à son territoire, elle met aujourd'hui au service du Grand Port Maritime plus de trente années d'expérience dans le transport maritime et les opérations portuaires. Après l'obtention d'un BTS de commerce international, elle rejoint CMA-CGM à La Réunion, où elle évolue jusqu'à prendre la direction générale de l'agence, fonction qu'elle occupera de 2018 à 2025.

Également Conseillère du Commerce Extérieur de la France, Emmanuelle Hoareau apportera au Grand Port Maritime son expertise nourrie à la fois par le terrain, sa connaissance des clients et son implication de longue date dans les enjeux de développement économique et d'ouverture internationale du territoire.



© Ville du Port

Henry Hippolyte

Représentant de la ville du Port au Conseil de surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion

Conseiller municipal depuis 2008, Henry Hippolyte vient de remplacer le maire, Olivier Hoarau, au Conseil de surveillance du Grand Port Maritime pour représenter la ville du Port. L'élu y avait déjà siégé lors de la création de cette instance en tant que représentant du Département, alors qu'il était conseiller général. Il n'est donc pas un nouveau venu dans le paysage portuaire.

Cadre territorial au Département, investi dans le domaine de l'insertion, Henry Hippolyte s'intéresse également de près aux sujets portuaires. Les activités portuaires font partie de sa délégation de conseiller municipal, ainsi que les formations supérieures. Également conseiller territorial, il préside le conseil d'exploitation des ports de pêche et de plaisance du Territoire de l'Ouest (Pointe-des-Galets, Saint-Gilles et Saint-Leu). De même, il représente l'intercommunalité au Cluster maritime de La Réunion.

« Nous devons continuer de travailler tous ensemble à la reconnexion de la ville avec le port, dit-il. La ville et l'intercommunalité doivent comprendre ce que le port apporte et ce que nous pouvons lui apporter en retour. Nous devons développer des liens fonctionnels, économiques et affectifs ». Parmi les dossiers importants du moment, Henry Hippolyte met en avant l'aménagement des Portes de l'océan, une vaste opération immobilière sur la rue Évariste de Parry : « Nous travaillons avec le Grand Port Maritime sur l'apaisement de la circulation dans ce secteur qui va devenir très fréquenté, des aménagements sont à prévoir ».

Membre du Conseil d'administration de l'École d'Apprentissage Maritime, l'élu insiste par ailleurs sur « la nécessaire complémentarité à trouver avec le futur lycée des métiers de la mer » et « les nouvelles formations à mettre en place pour répondre à de nouveaux besoins sur les quais, à commencer par ceux de la réparation navale ».

Les remorqueurs à l'heure de la transition numérique

Le VB Brandy, le plus récent des remorqueurs de Boluda Towage à La Réunion, appartient à une nouvelle génération de navires, avec des commandes de plus en plus numériques. « Le constructeur hollandais, Damen Shipyards, a beaucoup travaillé sur l'ergonomie de l'interface homme-machine pour faciliter la prise de décision du capitaine, explique Christophe Picard, directeur de l'agence océan Indien de Boluda Towage. Toutes les informations de performances techniques et opérationnelles sont regroupées sur deux écrans ».

De nouveaux capteurs ont été installés, produisant de nouveaux indicateurs. Puissance et régime moteur, orientation des propulseurs, nombre de tours des hélices : sur cette base, le logiciel fait apparaître à l'écran en temps réel la puissance de traction, le « bollard pull » qui était jusqu'alors calculé en fonction des abaques du constructeur. Une aide à la décision précieuse pour répondre à la commande du pilote qui, à bord du bateau remorqué, estime la traction nécessaire à la manœuvre en cours. De même, le capitaine du VB Brandy sait précisément, en regardant les écrans, quelle est la longueur de remorque déroulée sur le treuil. Ces informations apparaissent également en direct sur deux autres écrans, installés dans le PC machine et le carré de l'équipage.

« L'autre intérêt de ces outils numériques est la collecte de données qui vont nous apporter beaucoup plus de finesse d'analyse, poursuit Christophe Picard, notamment pour mieux appréhender les consommations et les prévisions de maintenance ». Les concepteurs des remorqueurs de nouvelle génération ont déjà intégré les retours d'expérience de plusieurs centaines de navires de Boluda Towage, notamment pour améliorer la sécurité opérationnelle des manœuvres. La data disponible devrait bientôt permettre, par exemple, une meilleure maîtrise des consommations de carburant.



Dans la passerelle du VB Brandy. ©C. Picard

Électricité à quai : un projet pour le poste 8

À l'horizon 2030, la réglementation européenne imposera l'alimentation en électricité à quai des navires, pour qu'ils ne recourent plus à des générateurs de bord alimentés au fioul, émetteurs de gaz à effet de serre et d'autres polluants. L'alimentation à quai permettra de supprimer un autre désagrément : le bruit. La darse de pêche hauturière du port Ouest est déjà équipée de prise à quai. « La fourniture d'électricité aux navires avait peu d'intérêt environnemental tant que le réseau réunionnais était majoritairement alimenté par des centrales thermiques au charbon et au fioul, souligne Priscille Labarrère, responsable du service Environnement et aménagement du Grand Port Maritime. Elle a du sens depuis que ces centrales ont été converties à la biomasse liquide ou solide et que l'électricité produite sur l'île est quasi intégralement d'origine renouvelable ».

Pour l'heure, le Grand Port Maritime a donné la priorité à l'équipement du quai 8 du port Ouest, où vient régulièrement s'amarrer le Marion Dufresne. Le navire ravitailleur et scientifique des Terres australes et antarctiques françaises a en effet entamé des démarches pour s'équiper du matériel permettant une telle alimentation. Un marché a été lancé pour désigner un maître d'œuvre en charge de définir techniquement le projet et de chiffrer le montant de l'investissement nécessaire.

Une première étude de faisabilité avait été réalisée en 2023 pour estimer la puissance électrique à fournir à chaque catégorie de bateaux, notamment les paquebots, les plus consommateurs d'énergie pendant les escales. L'alimentation des navires à quai soulève de nombreuses questions pour les ports, qui doivent pouvoir s'appuyer sur un réseau en mesure de répondre à la demande. Mais surtout pour les compagnies maritimes qui devront lourdement investir, sans réel bénéfice, pour adapter leurs navires les plus anciens à une telle alimentation.



Borne de raccordement électrique au port Ouest.

Première escale du Höegh Rainbow, propulsé au GNL



Le GNL permet de réduire de 58% les émissions d'un roulier.

Le navire roulier norvégien Höegh Rainbow a accosté pour la première fois à Port Réunion le 18 mai dernier, pour décharger en deux jours 1 300 véhicules destinés au marché réunionnais. Il assurait une première rotation dans les ports de l'hémisphère Sud avant de rejoindre l'Europe et le continent américain.

Sorti de chantier en Chine en janvier 2026, le bâtiment appartient à une nouvelle génération de navires propulsés au Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Long de 200 mètres, large de 42 m, le Höegh Rainbow dispose d'un réservoir de GNL de 3 322 m³ et peut transporter jusqu'à 9 300 voitures. Il est le huitième et dernier navire de la classe Aurora commandée par la compagnie norvégienne, leader dans la réduction des émissions du transport maritime en haute mer. Les bateaux de cette classe émettent jusqu'à 58% de CO₂ en moins que les « ro-ro » standards. Höegh prépare désormais l'arrivée dans sa flotte des premiers navires alimentés à l'ammoniac, à l'horizon 2027.



Evelyn Veil-Charlanes, consule de Norvège à La Réunion, remet la plaque souvenir au commandant, en présence de Jean Brac de La Perrière (GMC, SGM). © La Perrière

L'escale inaugurale a été organisée par l'agent local de Höegh, la société GMC, filiale du groupe La Perrière, le déchargement des voitures étant pour sa part, assuré par la société de manutention SGM. À cette occasion, le commandant du bateau a eu l'honneur d'accueillir la consule de Norvège à La Réunion, Evelyn Veil-Charlanes, invitée à la remise de la plaque commémorative de l'événement offerte par le Grand Port Maritime. La compagnie Höegh assure le transport des véhicules entre l'Europe et notre île depuis les années 1990.

Décarbonation des navires : le pilotage se positionne

La décarbonation du transport et des services maritimes est désormais soutenue par des aides publiques. L'Ademe (l'agence gouvernementale de la transition écologique) et la Direction générale des affaires maritimes ont ainsi lancé en avril dernier un appel à projets doté de 62 millions d'euros pour accompagner des investissements contribuant à réduire l'emploi des énergies fossiles.

Le déploiement de navires, d'équipements, de solutions et d'infrastructures portuaires permettant la décarbonation du transport et des opérations de service maritime pourront être aidés à des hauteurs variables, jusqu'à 65% du différentiel de coût avec des solutions « fossiles » équivalentes. Les aides seront financées par le marché carbone européen des entreprises de transport maritime.

L'appel à projets couvre l'ensemble de la chaîne de valeur maritime, en trois volets : l'acquisition de navires bas carbone ou le retrofit (amélioration énergétique) de flottes existantes, le déploiement d'infrastructures électriques et d'avitaillement en carburants alternatifs dans les ports et l'adaptation des outils de production industriels pour développer des solutions décarbonées.

La station de pilotage de Port Réunion figure parmi les candidats à ce soutien public. « Nous prévoyons de nous doter d'une nouvelle pilotine fonctionnant à 100% avec du carburant HVO (Hydrotreated Vegetable Oil, huile végétale hydrotraitée), annonce Maxime Lucas, président du Syndicat professionnel des pilotes maritimes de La Réunion. De type catamaran, elle sera propulsée par deux moteurs hors-bord et nous étudions une option de foil qui réduirait sa consommation ». Les pilotes réunionnais ont été accompagnés par Jérémie Steyaert (cabinet Pescavel) dans le montage de leur dossier.

L'appel à projets a été clôturé le 6 juillet dernier. 92 projets ont été déposés, pour un total de 150 millions d'euros de demande de financement. Les lauréats seront connus en novembre.

Bilan croisière 2025-2026



Le MSC Magnifica à quai le 22 avril.

32 escales de paquebots en 2025-2026

Port Réunion a accueilli 32 escales de paquebots entre octobre 2025 et mai 2026 : autant que pendant la précédente saison des croisières, mais avec un nombre de passagers légèrement inférieur.

Le bilan de la saison des croisières 2025-2026 s'inscrit dans la continuité de la saison précédente, avec un nombre d'escales équivalent et un recul de 8% du nombre de passagers. 11 paquebots ont touché pour la première fois La Réunion pour une escale inaugurale, dont le Voyager of the Seas, accueilli en novembre 2025. Ce bateau de la compagnie Royal Caribbean International a également été le plus grand navire de croisière à entrer dans le port : 311 m de long, 3 600 passagers.

Comme le veut la tradition, ces escales inaugurales ont donné lieu à des échanges de plaques entre les commandants des navires et les représentants de l'autorité portuaire. Ce fut notamment le cas les 20 et 22 avril. En deux jours, La Réunion a accueilli pour la première fois le MSC Magnifica (2 600 passagers) puis le Silver Dawn (700 passagers). Les deux navires arrivaient en provenance de Maurice et poursuivaient leur route vers l'Afrique du Sud. Ils achevaient chacun leur tour du monde, en contournant l'Afrique avant de remonter vers l'Europe.

Port Réunion a également accueilli à quatre reprises un paquebot haut de gamme de petite capacité : l'Island Sky, long de 91 m et pouvant transporter 118 passagers et 75 membres d'équipage. Il est opéré par la compagnie Rivages du Monde, qui avait programmé cette saison des circuits entre Madagascar, La Réunion et Maurice.

Malgré une météo cyclonique plutôt clémente, 5 escales initialement programmées ont été annulées. Le 11 décembre, le port Est a d'autre part enregistré la présence simultanée de deux paquebots, l'AIDAstella (2 200 passagers, 253 m) et le Sirena (550 passagers, 180 m). Ces escales doubles sont gérées avec attention. « Quand les compagnies diffusent leur programme aux autorités portuaires et que deux paquebots de grande taille sont annoncés au même moment, la capitainerie les invite à se coordonner afin

d'ajuster leurs dates, dans la mesure du possible. Cette démarche vise à éviter toute congestion à la gare maritime et à garantir une expérience optimale aux passagers», explique Jean-Willy Moisson, directeur Exploitation des terminaux au Grand Port Maritime.

D'une saison à l'autre

	2024/2025	2025/2026
Nombre de navires	19	20
Nombre d'escales	32	32
Nombre d'escales annulées	6	5
Escales inaugurales	10	11
Escales doubles	3	1
Escales triples	1	0
Escales avec nuitée	2	2
Nombre de croisiéristes	42 736	38 983
Nb maximal de pax/jour	2 929	2 586
Navire le plus long	300 m	311 m
Petits navires (moins de 145 m)	2	1 (91 m)

Les transports Camalon, une entreprise familiale

L'entreprise fondée en 1990 à Saint-Benoît est devenue un acteur majeur du transport routier réunionnais, très présent sur les quais du port.

Le transport routier est un maillon essentiel de la chaîne logistique entre le port et les entreprises réunionnaises. Plusieurs groupes jouent un rôle important dans ce secteur, notamment celui de la famille Camalon. Il est dirigé par Audrey, Émilie et Gilles Camalon, sous l'œil attentif de Sabine, leur mère, également présidente. Implanté à Saint-Benoît depuis l'origine, il dispose d'une base logistique qui s'étend sur un hectare à Cambaie, destiné au stockage des conteneurs et des véhicules. Son siège social et les ateliers qui entretiennent sa flotte, très diversifiée, demeurent sur son site bénédictin historique, chemin Camalon.

Depuis le décès récent de son père Aldo, Gilles, 24 ans, titulaire d'une licence en transport obtenue en métropole, occupe le poste de directeur général de Transports Camalon, la société qui a fait la renommée de la marque dans le secteur du transport. Elle traite 6 000 conteneurs par an avec une vingtaine de camions. La société transporte également des déchets pour Cycléa, des carburants pour Ola et Total, des cannes, du sucre, de la mélasse et du rhum. Elle est aussi le principal sous-traitant de transport d'alimentation du bétail pour Urcoopa. Dirigée par Audrey, l'aînée (34 ans, titulaire d'un master en gestion d'entreprise), la Société de Transports Camalon Fille est pour sa part spécialisée dans l'approvisionnement en marchandises sèches et réfrigérées de la grande distribution, avec une dizaine de véhicules. Troisième entreprise de transport du groupe, la Société de Transport Logistique Camalon se consacre, elle, au transport de véhicules et d'agrégats. Elle est dirigée par Émilie, 33 ans, titulaire d'un MBA de management de la mode, secteur dans lequel elle a commencé sa carrière en métropole avant de retrouver La Réunion.

« Notre génération veut donner une image plus moderne du transport, affirment les trois jeunes dirigeants. Nous côtoyons des concurrents qui sont avant tout des collègues, dans un secteur où la coopération sert l'innovation collective. Nous nous investissons dans l'Association pour le progrès du management afin de sortir de notre cadre, de nous former aux nouveaux enjeux du transport – digitalisation, transition énergétique, nouvelles pratiques managériales – et de développer nos compétences au contact de professionnels plus expérimentés pour faire évoluer notre métier ».



Émilie, Gilles, Sabine et Audrey Camalon sur leur base logistique de Cambaie.



Aldo Camalon, le bâtisseur

Décédé le 13 mars dernier, Aldo Camalon avait fondé sa première entreprise de transport en 1990. Agriculteur, planteur de cannes, de letchis et d'ananas, il avait très tôt cherché à diversifier ses activités. D'abord transporteur de céréales pour Urcoopa puis de matériaux pour SCPR ou Lafarge, les Transports Camalon ont développé une activité de transport de déchets, de carburants puis de conteneurs il y a une quinzaine d'années. L'entreprise a grandi en rachetant des concurrentes et en gagnant de nouveaux marchés, notamment dans la filière canne (transport de cannes, de sucre, de mélasse, du rhum destiné à l'export), le transport de véhicules, de matières dangereuses...

Le port en images

Journée de la Mer, 12^e édition

Organisée par le Cluster maritime et l'Office du Tourisme de l'Ouest, avec l'appui de nombreux partenaires dont le Grand Port Maritime, la Journée de la Mer s'est déroulée le 13 juin dernier sur le quai de la darse Foucque. La foule était de nouveau au rendez-vous pour cette 12^e édition (1), où la visite des navires militaires a rencontré son succès habituel (2).

L'un des temps forts de la journée a été la cérémonie de remise du Prix d'excellence du Mérite maritime, qui a récompensé 15 élèves méritants du lycée Léon-de-Lépervanche et de l'École d'Apprentissage Maritime (3).

Visites guidées du port en bus, démonstrations de secours en mer, balades en mer au départ de la darse et autres démonstrations de kayak, de voile et de dragon boat ont rythmé la journée, pendant que les enfants étaient conviés à divers ateliers de sensibilisation à l'environnement marin (4).

Des élèves du lycée Léon-de-Lépervanche ont pour leur part mis en pratique les connaissances de mécanique marine (5) ou d'entretien des filets de pêche.

